



COVID-19 GUIDE DE BONNES PRATIQUES

A COMPTER DU LUNDI 21 DECEMBRE*

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
dans l'enceinte (Parking, club house...)

DISTANCIATION PHYSIQUE
(HORS COURT & SUR LE COURT)
← **2M** MINIMUM →



Réservez et Jouez
en respectant le couvre-feu
20h>6h
Ouverture des réservations
De 8h à 19h30



Réservez votre terrain
par l'Application
ou le site
TEN'UP
UNIQUEMENT



EXTERIEUR
UNIQUEMENT
Pour les adultes
Court N°7 (Pont de Larn)
Court N°8 (Pont de Larn)
Mur (Mazamet)



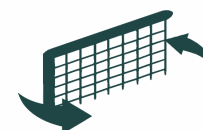
Partie en simple
& en double
UNIQUEMENT
(4 pers maxi sur un terrain)



Venez en tenue
+ Serviette, bouteille d'eau,
gel hydro alcoolique
Lingettes désinfectantes
(à garder dans votre sac)



Nettoyez
votre chaise
Poignée de porte
avant et après
votre partie



Changement de côtés
Passez de part et
d'autre du filet
(Ne pas se croiser)



Lavez-vous les mains
régulièrement
avec le gel
hydro alcoolique



Pas de poignée de main
à la fin de la partie



Finissez votre partie
5min avant l'heure
(Pas de croisement avec les
joueurs suivants)



Reprenez vos déchets
(Il n'y a pas de poubelle)



Vestiaires,
Douches, bar fermés



Club house
(Mazamet et Pont de Larn)
fermé aux adultes
Rendez-vous par téléphone
au 06 36 14 16 71

* et jusqu'à nouvel ordre / **Référent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55**

Merci de respecter
ces pratiques

>>> **INFOS SUR...**

#RESERVEZ #JUEZ #RENTREZCHEZVOUS 😊

tcapm.fr   



LES INSTALLATIONS

A COMPTER DU LUNDI 21 DECEMBRE*

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.

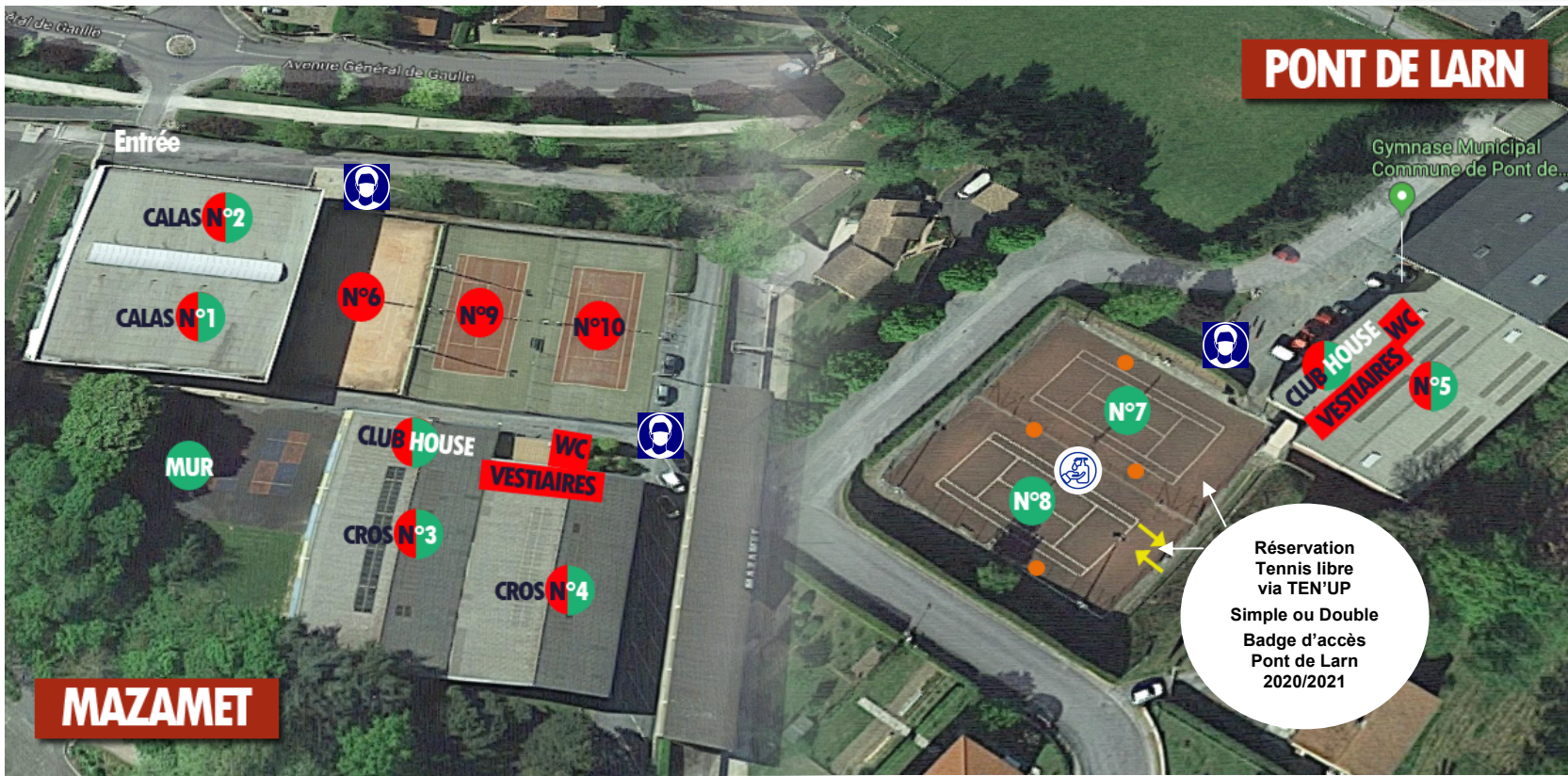









PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

dans l'enceinte (Parking, club house...)

DISTANCIATION PHYSIQUE (HORS COURT & SUR LE COURT)

← **2M** MINIMUM →



-  Fermés, interdits
-  Ouverts, autorisés Enfants et adultes avant 20h
-  Interdits aux adultes Autorisés aux enfants encadrés
-  Chaises à nettoyer Avant et après (Ne pas déplacer)
-  Entrées et sorties en évitant les croisements (Nettoyer les poignées des portes avant de partir)
-  Gel Hydro alcoolique
-  Port du masque obligatoire dans l'enceinte (Parking, club house...)

Stages 4/17 ans en intérieur (21, 22, 23, 28, 29 et 30 décembre)
Reprise des cours de l'école de tennis (Mazamet et Pont de Larn) en intérieur à partir du lundi 4 janvier 2021
Reprise des cours adultes (Mazamet et Pont de Larn) et des réservations « Tennis libre » en intérieur courant janvier...
...si amélioration des conditions sanitaires nationales

* et jusqu'à nouvel ordre / Référent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55

Merci de respecter ces pratiques

>>> INFOS SUR...

#RESERVEZ #JOUEZ #RENTREZCHEZVOUS 

tcapm.fr   